

Bourses Marcel-Lajeunesse

Description et critères d'admissibilité

Fonds : Les BOURSES MARCEL-LAJEUNESSE, dont les sommes proviennent du fonds Marcel-Lajeunesse, ont été créées initialement en 2010 par Marcel-Lajeunesse, qui fut professeur à l'École pendant 36 ans, et directeur de 1987 à 1994.

Description : Ces bourses sont destinées aux étudiants et étudiantes au doctorat qui possèdent un excellent dossier scolaire et qui, en raison de leur situation financière, éprouvent des difficultés à poursuivre leurs études universitaires.

Montant : trois (3) bourses de 5 000 \$ chacune

Critères d'admissibilité¹

- Être inscrit ou inscrite au doctorat en sciences de l'information.
- Priorisation selon les critères suivants :
 - Priorité accordée aux étudiants ou étudiantes qui commencent leurs études à l'automne de l'année courante.
 - Si le nombre de bourses le permet, les dossiers de candidature d'étudiants ou étudiantes admis avant l'année courante seront considérés, en priorisant les candidatures internationales (c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas encore obtenu la résidence permanente ou la citoyenneté canadienne).
 - Priorité également aux étudiants ou étudiantes n'ayant pas reçu de bourses d'admission au doctorat provenant d'autres organismes subventionnaires.

Critères d'évaluation

- L'excellence du dossier académique (50 %).
- Les besoins financiers (50 %).

Documents constitutifs du dossier de demande

Le dossier de candidature (adressé à la direction de l'EBSI) doit contenir les pièces suivantes :

- 1) Une lettre de présentation exposant entre autres les raisons motivant la demande.
- 2) Une copie des relevés de notes des 1er et 2e cycles.
- 3) Un budget pro forma – disponible [ici](#).

Instructions de soumission

Modalités : le dossier, à l'intention des membres du comité des bourses, est envoyé à l'adresse suivante en mentionnant dans l'objet le titre de la bourse

Destinataire : bourses@ebsi.umontreal.ca
Objet : Bourses Marcel-Lajeunesse
Nomenclature du fichier : nomprenom_boursesMarcellLajeunesse_A2024

Date limite : lundi 23 septembre 2024²

Les demandes seront étudiées en toute confidentialité.

¹ Les bourses d'excellence de l'EBSI ne sont pas cumulables.

² Les demandes de bourses devront avoir été reçues à cette date avant 17h.